



SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHÉ
Rochefort-sur-Nenon

INTERESSEMENT 2017 La CGT vous informe

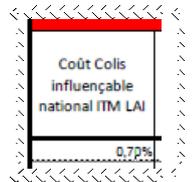
Rochefort, le 10 février 2017

Retrouvez ce tract sur Le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>

QUAND LA DIRECTION DE ROCHEFORT VA-T-ELLE ARRETER DE MENTIR ?

Au CE du 26 janvier la direction annonçait un intéressement 2016 à 6.25 % avec un coût colis national atteint à 100%.

4 jours après, nous apprenons par hasard que l'intéressement national n'était pas de 1.75 % mais de 0.70 % !



En bref, l'intéressement ne sera pas de 6.25 % mais de 5.20 % soit environ 250 € de moins qu'annoncé en CE !

Après notre demande le 31 janvier de faire une information au personnel, la direction nous répond ce jour après relance « *Si note rectificative il doit y avoir, elle sera faite au prochain CE.* ». Quel courage ! Pour information, les salariés du siège dont dépendent les directeurs d'établissement auront, eux, 7.70%. Pour eux, tout va bien...

Arrêtons d'avaler les couleuvres de la direction et mobilisons-nous pour avoir un 14ème mois.

La prochaine et dernière négociation pour les salaires aura lieu jeudi 16 février alors tous ensemble, demandons à avoir des salaires dignes d'un groupement «Les Mousquetaires» qui affiche un chiffre d'affaires 2016 progressant de 1.9 % soit un CA de 40.2 milliards d'euros

Accepterez-vous de n'avoir que 0.5 % comme proposé à la précédente réunion de négociation ?

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h notamment durant les NAO tant que nos revendications (cf. tract de janvier) ne sont pas prises en compte

